Intervention de Jean-Marie Le Guen, Secrétaire d'État chargé du Développement et de la Francophonie

Conférence de haut-niveau sur la politique de développement et de coopération de l'Union européenne

Jeudi 27 avril 2017 - Rome – 11h

Seul le prononcé fait foi

Monsieur le Ministre italien des affaires étrangères, cher Angelino Alfano,

Monsieur le Ministre ivoirien des affaires étrangères, cher Marcel Amon Tanoh,

Monsieur le Commissaire, cher Neven Mimica,

Monsieur le Ministre, cher Mario Giro,

Madame la Ministre, chère Emma Bonino,

Mesdames et Messieurs,

Il y a une portée symbolique très forte d'être ici à Rome, ancienne capitale de l'Empire mais aussi lieu d'affirmation de l'humanisme et de la Renaissance ; là où a été signé le Traité de Rome, où s'est concrétisée l'Union européenne.

Au moment où le projet européen est attaqué, à l'extérieur mais aussi à l'intérieur, le 60e anniversaire du Traité de Rome, au-delà de la célébration de notre union, doit nous donner l'occasion de relancer le projet européen et, en ce qui nous concerne ce matin, d'affirmer la politique de développement comme pilier du projet européen.

En effet, le développement est une partie intégrante de notre ADN, du projet européen depuis ses origines, mais aussi une réalité de notre action commune.

L'Europe s'est dotée d'une politique de développement bien avant d'avoir une diplomatie ou une défense communes. N'oublions pas que le Traité de Rome prévoyait déjà l'octroi d'une aide technique et financière aux pays africains, avec la mise en place dès 1959 d'un premier Fonds européen de développement.

Cette priorité historique explique que l'Union européenne soit aujourd'hui le leader mondial de l'aide publique au développement (APD), avec plus de 60 milliards d'euros chaque année, soit plus de 50% du total de l'APD mondial.

Ce leadership européen va se poursuivre, malgré le départ de nos amis du Royaume-Uni, car de nombreux États membres continuent à augmenter leurs financements, dont la France.

Nous avons aujourd'hui une occasion historique de renouveler la coopération européenne et d'affirmer plus encore notre rôle moteur en matière de développement.

Il nous faut faire l'ajustement nécessaire au nouveau cadre international du développement : la révision du Consensus européen constitue une opportunité pour réaffirmer collectivement les priorités que nous défendons.

Je pense notamment à l'importance de préserver les ressources naturelles et de lutter contre le changement climatique, domaines sur lesquels nous devons nous montrer ambitieux et exemplaires, pour que vive l'Accord de Paris.

Je pense aussi au lien entre sécurité et développement, car il n'y a pas de développement sans sécurité.

Je pense enfin à notre engagement pour les droits sexuels et reproductifs, qui sont indispensables pour la réalisation des objectifs de développement durable et doivent faire l'objet d'une attention constante de l'Union européenne.

L'actualité multilatérale offre un momentum politique fort pour affirmer plus encore le leadership européen en matière de développement.

D'abord, je souhaite féliciter la présidence italienne du G7 et la présidence allemande du G20 qui ont fait de l'Afrique une de leurs grandes priorités.

Le partenariat entre l'Union européenne et l'Afrique doit être, il me semble, au centre de la modernisation de notre politique européenne de développement.

La relation entre l'Union européenne et l'Afrique s'appuie sur une histoire commune et sur le partage de valeurs et d'intérêts.

La signature du Traité de Rome a marqué le début d'une relation partenariale entre nos deux continents qu'il nous appartient aujourd'hui d'amplifier.

Nous assistons à l'émergence d'une Afrique nouvelle, à l'ascension de ce continent, vibrant par sa jeunesse et par sa capacité à innover.

Le partenariat UE-Afrique doit promouvoir le développement, la stabilité, la démocratie et l'État de droit. Il s'agira notamment de poursuivre notre soutien à la consolidation des Etats qui doit passer par la formation des forces de sécurité, très souvent. L'initiative dite « CBSD » sur le renforcement des capacités pour la sécurité et le développement, qui vise à appuyer les acteurs de la sécurité dans les pays partenaires en Afrique, a un rôle essentiel et doit être mise en œuvre rapidement.

Nous devons en outre œuvrer à favoriser la croissance et l'intégration régionale en Afrique en accompagnant l'émergence d'un climat plus favorable aux investissements. Le Plan d'investissement externe de l'UE devra notamment pouvoir aider l'Afrique à relever ces défis.

Le partenariat UE-Afrique doit enfin mettre la jeunesse au cœur de notre action. Pour cela, nous devons investir massivement dans l'éducation en ciblant les personnes qui en sont fortement, plus fréquemment exclues. Je pense notamment aux filles. Il faut

donner la priorité à l'éducation de base, pour lutter contre l'obscurantisme, mais aussi investir dans la formation professionnelle, pour favoriser l'insertion professionnelle des jeunes.

Il nous faut également soutenir les échanges dans l'enseignement supérieur mais aussi dans le domaine de la recherche. C'est la raison pour laquelle nous plaidons pour la création d'un Erasmus euro-africain, et l'appui aux efforts de recherche en Afrique par l'établissement d'un centre africain pour la recherche.

Le Sommet UE-Afrique qui se tiendra à Abidjan en novembre devra être l'occasion de renforcer cette relation.

Je ne veux pas oublier ici les pays ACP. L'ouverture des négociations entre l'Union européenne et les 79 Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, qui définira un nouveau cadre après l'expiration de l'accord de Cotonou en 2020, est une excellente occasion de repenser notre partenariat.

Il nous semble fondamental de maintenir un cadre de coopération avec les pays ACP, en le modernisant. La conclusion d'un accord « chapeau » définissant les valeurs communes, les principes et les éléments essentiels, sur la base des acquis de Cotonou, permettrait d'asseoir la relation que nous avons développée au fil des années avec nos partenaires.

La signature de trois piliers régionaux distincts Afrique, Caraïbes et Pacifique, permettrait de respecter la spécificité de chacun de ces pays, en impliquant davantage les organisations régionales et partenariats régionaux existants, et au premier rang le partenariat UE-Afrique.

Dans le contexte international incertain, où nous nous trouvons, je souhaite que nous puissions travailler ensemble avec les pays ACP à établir une position commune sur ce sujet important.

***

Voilà, Mesdames et Messieurs, les principaux éléments qui me semblent essentiels au renouvellement de la politique européenne de développement et de coopération. Je veux remercier une fois encore nos amis italiens pour l'organisation de cet événement.

Je vous remercie./.